

INFO-PARENT Hiver 2024-2025

Dates à retenir

| | |
|--------------------------|---|
| 13 décembre | Communication aux parents |
| 23 décembre au 3 janvier | Vacances de Noël |
| 6 janvier | Journée pédagogique – élève |
| 7 janvier | Retour en classe selon l'horaire régulier |
| 13 janvier | Réunion du Conseil d'établissement |
| 17 janvier | Communication aux parents – anglais intensif |
| 27 janvier | Fin de la 2 ^e étape – anglais intensif |
| 29 janvier | Journée pédagogique – élèves |

Départ de la direction adjointe

C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous vous annonçons que la directrice adjointe, Mme Ariane, prendra un congé bien mérité dès le retour des Fêtes jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle s'accordera une pause pour se consacrer à des projets personnels et nous sommes heureux qu'elle puisse profiter de ce moment.

Nous tenons à lui exprimer notre gratitude pour son travail exceptionnel et son engagement sans faille auprès de notre équipe et de nos élèves. Nous savons qu'elle reviendra plus reposée et prête à continuer à accompagner notre belle communauté.

En attendant son retour, soyez assurés que notre équipe de direction reste pleinement engagée pour soutenir élèves et parents dans toutes leurs démarches. Nous continuerons à travailler ensemble, dans la bonne humeur et l'entraide qui nous caractérisent.

Nous lui souhaitons un merveilleux congé et avons hâte de la retrouver !

Retards

Pour garantir le bon déroulement des cours, les élèves doivent arriver à l'heure et utiliser exclusivement la porte de la cour d'école pour entrer. L'accès par le secrétariat n'est pas autorisé.

Nous invitons également les parents à réduire autant que possible les retards. Ceux-ci non seulement privent l'élève de précieuses minutes d'enseignement, mais perturbent également la concentration et le travail des autres élèves en classe.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

Calendrier des activités de Noël

| | | | | |
|------------------------------|-----------------------------|---|------------------------------|-------------------------------|
| Lundi 16 Vêtements rouges | Mardi 17 Vêtements verts | Mercredi 18 Accessoires ou chapeau de Noël | Jeudi 19 Chandail de Noël | Vendredi 20 Journée pyjama |
|------------------------------|-----------------------------|---|------------------------------|-------------------------------|

Congé des Fêtes

Les classes se terminent le 20 décembre et les cours reprennent le 7 janvier, selon l'horaire habituel.

Le secrétariat fermera à 15 h 30 le vendredi 20 décembre jusqu'au 6 janvier inclusivement.

Il sera important que votre enfant ait tout son matériel (habit de neige, soulier, sac d'école, etc.) avant de partir pour le long congé.

Circulation dans l'école

Pour garantir la sécurité et le bon fonctionnement de l'établissement, **il est strictement interdit aux parents de circuler dans l'école sans être accompagnés d'un membre du personnel**, quelle que soit la raison.

Nous vous remercions de respecter cette règle pour le bien-être de tous. En cas de besoin, veuillez vous adresser au secrétariat.

Alerte Info-Tempête

Le Centre de services scolaire des Samares met en place un système d'alerte info-tempête à chaque année pour informer les parents et le personnel des perturbations liées aux conditions météorologiques extrêmes, comme les tempêtes de neige ou les conditions glacées.

Vous pouvez retrouver les annonces relatives à ces alertes sur le [site internet officiel du CSS](#) des Samares, ainsi que sur leur page [Facebook](#). Il est conseillé aux parents de consulter ces sources régulièrement en cas de tempête ou de conditions extrêmes.

Questions pour le Conseil d'établissement

Afin de favoriser la collaboration famille/école, un formulaire FORMS a été créé et mis à votre disposition sur le site internet de l'école. Vous pourrez aller y inscrire vos questions adressées au conseil d'établissement.

Voici l'adresse du site web de l'école : des-prairies.csssamares.gouv.qc.ca
Pour écrire une question, vous devez vous rendre dans l'onglet *Conseil d'établissement*.



Steve Larocque
Directeur

Ariane Forest-Dubuc
Directrice adjointe